

GRUPE « DAMMARIE MA VILLE »

Inauguration du centre-ville le 2 mars

C'est avec une joie certaine que nous nous apprêtons à inaugurer un projet d'ampleur pour notre ville : la fin des travaux qui ont transformé notre centre-ville.

Ces derniers, parfois source de frustrations et d'inconfort, étaient nécessaires pour requalifier le centre-ville afin de permettre une accessibilité pleine et entière pour tous les habitants. L'équipe municipale s'est engagée, pendant tout le projet Cœur de Ville, afin de limiter la durée des travaux et la gêne engendrée.

Ce projet a pour ambition première de retrouver un esprit « cœur de village » briard. Cela s'illustre par la présence importante de pierres meulières et de pavés anciens, typiques des villages d'antan.

La requalification de notre centre-ville va au-delà de l'aspect esthétique. C'est un projet qui vise notamment à redynamiser ce secteur afin de permettre à nos commerçants de proximité de développer leur activité. Ces nouveaux aménagements leur offrent une véritable opportunité, tout en garantissant aux dammariens un espace où se retrouver avec notamment la réhabilitation des places Décosse et Mazet.

Les espaces publics repensés, les places piétonne, sont autant d'invitation à la convivialité. Notre centre-ville n'est plus seulement un lieu de passage, mais un lieu où l'on prend le temps de se rencontrer et d'échanger.

Les services publics municipaux du centre-ville ont aussi connu quelques changements. Le service urbanisme qui reçoit beaucoup de pu-

blic a été déplacé dans le bâtiment de l'ancienne mairie afin d'y accueillir les habitants dans de meilleures conditions.

La réalité de nos territoires implique souvent des déplacements en voiture, que ce soit pour le travail, les courses, ou pour profiter des activités. Avec notamment la Place Mazet, l'avenue Briand et l'avenue Barbusse, nous avons préservé la capacité de stationnement dans l'hypercentre. En outre, une dizaine de places supplémentaires ont été créées sous la halle du marché.

Avec l'ensemble des travaux et la préservation du stationnement, le projet Cœur de Ville a définitivement rempli son rôle, en rendant notre centre-ville plus attractif.

GRUPE « DAMMARIE CITOYENNE »

Les vœux du maire, le mois dernier, nous ont appris la création d'un contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) municipal. C'était l'un des points de notre programme. Ce contrat devrait permettre, dans le cadre d'un travail conjoint avec les acteurs de terrain, un accompagnement auprès du plus grand nombre et donner des ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école et contribuer à améliorer le projet éducatif territorial. Les parents doivent être associés à ces actions, dans un souci de faciliter la compréhension du système scolaire et leur permettre ainsi une plus grande implication dans le suivi de la scolarité de leurs enfants. Les actions conduites dans le cadre du CLAS ont lieu en dehors du temps scolaire, dans des espaces adaptés, en complémentarité avec l'école. Elles sont centrées sur l'aide méthodologique au travail scolaire en petit groupe (8 à 12 enfants maximum) et sur les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire

des enfants. Chaque groupe d'enfants est encadré, en général, par 2 intervenants professionnels et/ou bénévoles. Un gros travail de mise place s'annonce. Il faut savoir que la Caf contribue au financement des actions CLAS. Elle couvre une partie des dépenses liées à l'organisation de l'activité. Budgétairement, ce n'est pas anodin, d'autant que les subventions municipales versées à l'école privée passent de 103 000 € à 146 000 € cette année. Sans revenir sur les mensonges de la ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, nous souhaitons qu'elle retrouve ses esprits et une oreille plus qu'attentive aux revendications des enseignant.e.s et redonne les moyens nécessaires à l'école publique, laïque et gratuite.

Durant ces vœux, de moins en moins populaires, un nouveau plan de circulation de la rue Berthelot et des rues avoisinantes devrait être proposé.

Nous devons y être attentifs car ce secteur est structurant dans la desserte de nombreux quartiers de notre ville. Les dernières modifications ont eu un véritable impact de nuisances sur les résidents du secteur et le projet immobilier sur le terrain de l'ancienne clinique n'arrangera rien.

Si notre maire a annoncé le maintien du taux communal de la taxe foncière, la hausse de la base fiscale de l'État et l'augmentation de l'électricité continueront d'alourdir nos dépenses.

dammariecitoyenne@gmail.com
Vincent Benoist, Laurence Delaportas, Sarah Machrouh, Catherine Domenech.

GRUPE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR DAMMARIE »

Vœux du maire : un discours sans perspective sociale ! Le maire monopolise la parole sans jamais la donner à ses élus. Un vague remerciement, quelques regards furtifs vers l'arrière de la scène où les élus sont assis.

Pourquoi ne pas leur donner la parole ? Le conseil municipal des enfants est sollicité pour chanter La Marseillaise.

Pourquoi ne pas demander aussi le bilan de leurs actions ? Peu de « participation », pas un seul mot sur les habitants, des actions loin des administrés !

Un public peu nombreux, pas de jeunesse.

Bilan 2023 : peu d'ambition Le maire évoque les émeutes et rappelle les infrastructures et les mobiliers urbains impactés : école maternelle, médiathèque, ODE, Coccinelle, véhicules et logements. Il salue l'action de terrain des sapeurs-pompiers, de la police municipale, des agents municipaux.

Pourquoi ne pas les inviter à monter sur scène ? Seuls 2 parents de l'école C. Perrault ont reçu

une médaille de la ville pour l'appel aux dons qu'ils avaient lancé. Il remercie également pour les dons à la médiathèque.

Sur la jeunesse : aucun bilan sur les actions de prévention nécessaires pour agir contre les violences urbaines. Rien sur l'Espace jeunesse au fonctionnement externalisé. Rien sur le centre social Schweitzer, la maison des ressources.

A quand un conseil d'administration ouvert aux représentants des associations pour coconstruire des projets ?

Les associations : peu de reconnaissance Les associations ne sont jamais nommées en tant qu'acteurs de la vie locale.

On apprend officiellement, à la demande des oppositions, la mise en place d'un CLAS pour enfants de primaire (accompagnement scolaire). Le club de foot a obtenu une aide de 190 000€ pour la réparation des terrains abîmés : la présence des joueurs à cette soirée aurait été appréciée. Le maire affirme que culture, réussite éducative, décrochage scolaire font partie de son action mais il oublie d'en remercier les acteurs !

Il évoque ses liens avec la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine : Enfin !

Cœur de ville : commerces fermés, « crottoirs », déchets, pas de passages piétons.

À suivre : Nous parlerons des futurs projets annoncés !

Nous attendons toujours des nouvelles de l'audit sur la gestion du personnel toujours peu reconnu.

Hommages

- Une pensée pour Denise FAUCHÉ décédée à 100 ans (bénévole CSF pdt 20 ans).

- 30^{ème} anniversaire l'association de ARDEVA : lutte contre les maladies professionnelles (amiante...).

UN NOUVEAU SOUFFLE

Patricia, Hicham, Sylvie